

OUVERTURE DES COURS OASIS



CADRE DE MISE EN OEUVRE ET RÉALISATION

LES OUVERTURES AUX NOUVEAUX USAGES

L'un des axes du projet Oasis était d'ouvrir la cour de récréation en dehors des temps scolaire et périscolaire aux usagers des quartiers.

Afin de développer de nouveaux usages un protocole de démocratie contributive avait été imaginé.

LE PROTOCOLE DE DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE

Un protocole de démocratie contributive a été élaboré en amont du projet. L'objectif de celui ci était la mise en place d'une dynamique contributive dans chacun des établissements.

Les parties prenantes du quartier (parents, communauté éducative, représentant.e.s associatifs, artisans, commerçants...) se retrouvaient à trois reprises pour construire ensemble, de manière originale, sur fond d'engagement et par un accompagnement artistique, une expérience de démocratie concrète qui permettant de choisir la gouvernance de la cour Oasis et de définir ses nouveaux usages extra-scolaires. Ce protocole d'animation spécifique permettait de favoriser la prise de parole du plus grand nombre à travers des modalités de discussions renouvelées et de mettre en relation les citoyens de façon originale pour inventer des actions collaboratives conduisant à l'élaboration du programme d'actions de chaque cour Oasis.

Ses modalités originales encourageaient les prises de parole et de position de toutes les personnes présentes.

LA COURSE AUX QUESTIONS

Introduire le thème de l'adaptation au changement climatique ; créer un espace d'échange où aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour participer : on recherche les questions et non les réponses.

Production attendue : une liste de questions en lien avec la thématique (la plus large possible) qui sera utilisée lors de l'assemblée n°2.

L'équipe et le protocole de travail sont introduits en séance plénière. Présentation de l'entrée thématique qui va être mise en questionnement. L'entrée générique (adaptation au changement climatique) pourra être précisée dans les semaines précédant l'assemblée en fonction des attentes des mairies d'arrondissement ou des échanges avec les parties-prenantes du quartier.



OUVERTURE DES COURS OASIS



Des groupes d'une dizaine de personnes sont constitués, au sein desquels se trouve un animateur-greffier, en charge de recueillir les questions produites.

Chacun est invité à se laisser aller à une séance de questionnement sur la thématique choisie. Si toutes les questions sont possibles, on doit s'interdire toute réponse et tâcher d'éviter le débat. L'animateur-greffier y veille.

Durant cette phase de production libre et sous contrainte, une liste de questions s'établit, qui est affichée en simultanée sur un écran géant, comme un gigantesque vrac qu'on ne cherche pas à organiser, une sorte de premier temps démocratique à l'état brut.

Restitution par l'équipe artistique d'un florilège de questions choisies au hasard et clôture de la séance. Présentation rapide de l'étape n°2.

Les arts de la scène jouent un rôle essentiel durant cette session : afin de libérer la parole des personnes présentes et de décomplexer leur participation, une compagnie théâtrale propose une production en début de séance puis intervient ponctuellement lorsque les questions s'essoufflent.

Les idées sont ensuite répertoriées par catégories sur la page web du projet, accessible à tous en vue de la deuxième session.

LES PROJECTIONS IMAGINAIRES

Libérer les imaginaires ; commencer à formaliser les projets des habitants pour les cours Oasis.

Production attendue : une série d'une quarantaine de planches illustrées représentant l'ébauche des futures actions mises en œuvre par les collectifs.

Déroulement :

L'équipe et le protocole de travail sont introduits en séance plénière. Les participants choisissent une ou plusieurs questions qui les intéressent. Des groupes composés d'un illustrateur, d'un animateur et d'une dizaine de personnes sont constitués au hasard.

Chaque participant répond à sa (ou ses) question(s) en débutant son intervention par « J'imagine... ». Le reste du groupe écoute la proposition puis l'aide à élaborer son idée, qu'elle soit insolite ou ancrée dans la réalité. L'animateur relance les échanges si besoin.

Au fur et à mesure de la discussion, l'illustrateur dessine les propos des participants sur des planches représentant la future cour d'école. Toutes les projections imaginaires prennent ainsi forme graphiquement.

Les dessinateurs sont filmés durant la séance et leur production est diffusée sur un grand écran visible de tous.

OUVERTURE DES COURS OASIS

Exposition de toutes les planches réalisées et moment convivial autour d'un verre pour découvrir les productions. Les illustrateurs réalisent un ultime dessin représentant l'ensemble des participants.

Interventions artistiques :

Le dessin est l'élément déclencheur de la créativité des participants qui voient leur projection imaginaire prendre forme sous leurs yeux et ont la volonté de la faire évoluer.

Les planches des projections sont ensuite affichées au mur puis scannées et présentées sur la page web du projet en vue de la troisième session.





LE FORUM DES ENGAGEMENTS

Mettre en relation les citoyen.ne.s ; initier des actions collaboratives pour la cour Oasis ; approfondir le lien avec l'autre.

Production attendue : calendrier des événements extrascolaires prévus pour la cour Oasis

Déroulement :

Les planches produites lors de la séance n°2 sont étalées et visibles de tous. Le protocole de travail et l'équipe sont introduits en séance plénière. Les participants se positionnent devant la planche de projection de leur choix, celle qui les inspire le plus. Ils se regroupent ainsi par affinité de projet.

Avec l'aide d'un animateur, les groupes constitués réfléchissent à la façon dont l'idée peut se concrétiser en un événement. L'animateur rappelle le cadre légal d'utilisation de la cour de récréation et veille à la faisabilité du projet. Ils présentent ensuite aux autres leur proposition de mise en œuvre dans la cour.

Réunion en plénière et vote des projets à réaliser. :chacun choisit un ou plusieurs projet(s) dans le(s)quel(s) il veut s'investir.

Les porteurs de projet sont photographiés devant leur planche de projection en fin d'assemblée pour immortaliser cet instant constitutif du collectif Oasis.

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES

Trois vagues d'assemblées initialement prévues durant l'année scolaire 2019-2020

1ère vague de novembre à janvier :

École élémentaire Keller

École maternelle Tandou

École élémentaire et maternelle Maryse hilsz

École élémentaire Jeanne d'Arc

Cette vague s'est déroulée entièrement pour chacune des écoles. Les 3 assemblées ont permis d'avoir un programme d'animation composé d'initiatives locales diverses à l'exception de l'école Tandou où le peu de participation n'a pas permis de conduire le projet.

2ème vague de janvier à avril :

École maternelle Dolent

École maternelle Emeriau

La tenue des assemblées n°3 n'a pas été possible en raison du contexte sanitaire.

3ème vague d'avril à juin :

École élémentaire Quatre Fils

Collège Alviset

Collège Gréard

La crise sanitaire a complètement empêché la tenue de ces activités.

De manière générale, les assemblées ont été une réussite en termes de réalisation d'une programmation originale et variée. En revanche, la participation a été un problème. Durant la tenue de ces assemblées, le travail de communication était très important rapporté à la participation obtenue.

La mise en place de ces assemblées avant la réalisation des travaux a été également un frein à certaines initiatives. De fait, malgré les différentes présentations des travaux en cours par les élèves. Durant les ateliers de coconstruction du CAUE, les participant.es aux assemblées avaient beaucoup de mal à se projeter dans la nouvelle cour et ainsi à proposer des activités en rapport.



LES OUVERTURES

Afin de palier à l'impossibilité de se réunir, des assemblées en visio ont été organisées à l'automne 2021 pour permettre la création de collectifs oasis initiateurs d'activités dans chaque cours. Ainsi des réunions de présentation des nouvelles cours d'école transformées ont été proposées. La présentation de la nouvelle cour a permis, même si elle n'était réalisée qu'en visio, à la plupart des participants de se projeter et d'imaginer comment investir ces espaces.

Travailler avec le tissu associative local : une mise en oeuvre au quotidien

Même si la mise en place des assemblées citoyennes, en présentiel ou non, a permis de favoriser une dynamique de groupe, il ne faut pas négliger l'importance du lien régulier entre la FPLE et les acteurs locaux, indispensable à la continuité de la réflexion sur les activités puis à leur mise en oeuvre.

La FPLE a aidé chaque ouverture en termes logistique et financier. Le matériel et le budget proposés étaient nécessaires à la plupart des actions pour qu'elles puissent voir le jour.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

89 ouvertures ont été réalisées sur les 90 prévues.

Les programmes d'animation proposés par les collectifs oasis des différentes cours étaient très variés. Mais de manière générale les collectifs ont proposé 7 à 8 activités.

ALVISET	75005
23-oct.	Boite à jeux
16-oct.	Boîte à jeux
19-oct.	Conférence Réseaux Sociaux
17-nov.	Initiation gestes qui sauvent

QUATRE FILS	75003
18-sept.	Formation "Gestes qui sauvent"
09-oct.	Spectacle de danse et gouter convivial
16-oct.	Conférence Réseaux Sociaux
16-oct.	Collecte de livres
23-oct.	Boîte à jeux

KELLER	75011
15-mai	Jeux tennis ballon
22-mai	Atelier empreintes végétales
5-juin	Boite à jeux
19-juin	Atelier empreintes végétales
3-juillet	Atelier empreintes végétales
10-juil.	Festival connexion / benoit Labourdette
17-juil.	Festival connexion / benoit Labourdette
18-sept.	Le Génie des Jardins
25-sept.	Le génie des jardins
25-sept.	Conférence Réseaux Sociaux
2-oct.	Formation "Gestes qui sauvent"
02-oct.	Boîte à jeux

JEANNE D'ARC	75013
22-mai	Boite à jeux
29-mai	Formation gestes 1er secours
29-mai	Fresque participative
5-juin	Conférence Réseaux Sociaux
12-juin	Yoga
19-juin	Initiation chorale
10-juillet	Boite à jeux
7-août	Boite à jeux
11-septembre	Animation Art du cirque
18-sept.	Formation "Gestes qui sauvent"
16-oct.	Boîte à jeux
30-oct.	Boîte à jeux

DOLENT	75014
29-mai	Boite à jeux
5-juin	Emballez vous
12-juin	Atelier land art
26-juin	Formation "Gestes qui sauvent"
3-juillet	Boite à jeux
04-sept.	ASCC Danse
11-sept.	Boite à jeux
9-oct.	Conférence Réseaux Sociaux
09-oct.	Atelier sur le développement durable (public familial)
02-oct.	Boîte à jeux

EMERIAU	75015
15-mai	Atelier land art
29-mai	Boite à jeux
5-juin	Atelier land art
12-juin	"Gestes qui sauvent"
3-juillet	Atelier créatif
10-juil.	Boite à jeux
24-juil.	Boite à jeux
11-sept.	Conférence Réseaux Sociaux
11-sept.	Atelier Réchauffement climatique
18-sept.	Boite à jeux
28-août	Boite à jeux
25-septembre	Atelier-spectacle arts du cirque
30-oct.	Boîte à jeux

TANDOU	75019
15-mai	Atelier radio
22-mai	Atelier construction Flex Yourte
12-juin	Ile perdue
12-juin	Bibliothèque hors les murs
19-juin	Atelier Jardinage
17-juil.	Boite à jeux
14-août	Boite à jeux
21-août	Boite à jeux
04-sept.	Atelier Korhom
04-sept.	Formation "Gestes qui sauvent"
02-oct.	Atelier Korhom
02-oct.	Conférence Réseaux Sociaux
30-oct.	Boîte à jeux

MARYSE HILSZ	75020
22-mai	Atelier de reconnaissance des végétaux "sauvage de ma ville"
29-mai	Bibliothèque hors les murs
12-juin	Conférence Réseaux Sociaux
12-juin	Ile perdue
19-juin	Emballez vous
26-juin	Formation "Gestes qui sauvent"
14-août	Boite à jeux
21-août	Atelier observatoire des papillons
11-sept.	Boite à jeux
11-sept.	Hôtel à insectes

UN PROTOCOLE PRÉCIS

Chaque projet a été présenté aux communautés éducatives et aux mairies d'arrondissement via appel à projets de la Ville du quart d'heure (2 appels à projets, 1 en avril et l'autre en août).

Un protocole a été établi afin qu'il n'y ait pas de difficulté lors de l'utilisation de la cour par l'association locale

Chaque ouverture (ville du quart d'heure ou non) a fait l'objet d'une convention de partenariat entre le partenaire et la FPLE puis d'une convention d'utilisation entre la FPLE et la mairie d'arrondissement.

Afin d'éviter tout problème, la FPLE faisait un état des lieux (photographies à l'appui) de la cour d'école à l'arrivée puis à la fin de l'activité.





LA VILLE DU QUART D'HEURE

Toutes les cours, sauf Maryse Hilsz et Alviset, ont été intégrées dans la Ville du quart d'heure. Il s'agissait d'un projet d'ouvertures de cours d'écoles ciblées, organisé par la Ville de Paris.

Les cours oasis du projet FEDER ont été identifiées en priorité pour faire partie de ce dispositif.

Afin de rentrer dans ce cadre, la FPLE a répondu à l'AAP sur le site dédié de la mairie de paris.

Chaque ouverture a fait l'objet d'une convention de partenariat entre le partenaire et la FPLE puis d'une convention d'utilisation entre la FPLE et la mairie d'arrondissement.

La programmation devait commencer en avril 2021 mais a dû être reculée le 15 mai en raison du contexte sanitaire.

Dans le cadre de la ville du quart d'heure, l'organisation du ménage et du gardiennage était directement réalisée par les mairies d'arrondissement.



MARYSE HILSZ ET ALVISET

Les établissements Maryse Hilsz et Alviset ne faisant pas partie de ce dispositif, un autre protocole a été mis en place. La signature d'une convention d'utilisation avec CASPE et DASCO a été réalisée, mais la surveillance et le nettoyage était cette fois à la charge de la FPLE.

Dans ce cadre, un appel d'offre a été lancé pour 2 agents de sécurité, présents à chaque ouverture (un à l'entrée de la cour, un dans la cour, en mouvement).

Un représentant de la Ligue devait être présent impérativement à chaque ouverture.



OUVERTURE DES COURS OASIS

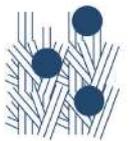




OUVERTURE DES COURS OASIS

**18 SEPT.
→ 18 DÉC.
2021**

**LES COURS DE RÉCRÉATION OASIS
DES ÉCOLES ET COLLÈGES PARISIENS
S'OUVRENT AUX HABITANTS!
LE WEEK-END, EN PÉRIODE DE CANICULE
OU LORS D'ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX,
PROFITEZ DES COURS OASIS.**



**Plus d'informations
sur la programmation
sur daiclic.org**



Design graphique
Olivier Ruff

OUVERTURE DES COURS OASIS DURANT LES VAGUES DE CHALEUR

L'un des enjeux du projet UIA 03-344 était l'ouverture des cours de récréation végétalisés en cas de vagues de chaleur afin de donner un espace de repos et de fraîcheur aux personnes les plus fragiles.

Dans cet objectif, tous les acteurs de cette ouverture se sont réunis pour définir les conditions puis les modalités de mise en oeuvre de ces ouvertures.

CONDITIONS DE DÉCLENCHEMENT

L'ouverture en cas de vague de chaleur est organisée lors du déclenchement du niveau 3 du plan canicule (alerte canicule) par la ville de Paris. Celui-ci est prévu si une vigilance orange canicule est annoncée par météo-France.

Le dispositif est prêt à être mis en place du mois de juin au mois de septembre.



CADRE DE MISE EN OEUVRE

La procédure proposée sur les ouvertures régulières des cours oasis ayant démontré son efficacité, il a été décidé de la mettre en place sur les ouvertures en cas de vague de chaleur.

Toute ouverture doit faire l'objet d'une convention d'utilisation avec la CASPE de l'arrondissement concerné.

Celle-ci précise les conditions d'utilisation de la cour et les responsabilités incombant à chacune des parties.

L'ouverture se fait de 19h à 22h. Ces horaires permettent l'installation du matériel et le nettoyage après l'ouverture sans impacter l'utilisation de la cour par la communauté éducative.

L'ouverture se fait sur 2 à 3 cours uniquement. De fait, les réticences des communautés éducatives et l'importance logistiques de telles ouvertures nous ont amené à proposer un test uniquement sur 2-3 écoles maximum.

L'identification de ces écoles s'est faite en prenant en compte le caractère rafraichissant de la cour et l'état d'esprit de la communauté éducative sur le sujet.



LE DISPOSITIF

La fédération a proposé un dispositif alliant matériel dit de détente et sensibilisation aux gestes à adopter en cas de canicule.

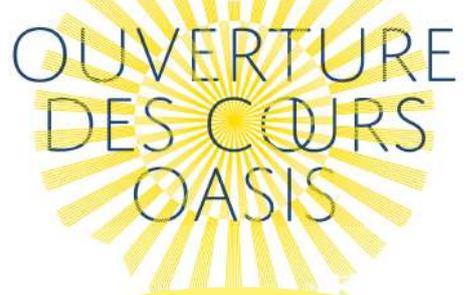
Dans ce cadre la FPLE a fait l'acquisition de chaises longues, coussins de sol et toiles d'ombrage, qui sont stockés dans ses locaux en cas de déclenchement du dispositif. L'objectif de ces achats était de permettre aux personnes vulnérables d'être confortablement installées durant la période d'ouverture.

La distribution de flyers de conseils à adopter en cas de vague de chaleur est également prévue.

LE PUBLIC

La ville de Paris fait le lien avec les maisons de retraites, centre sociaux proches des écoles afin que ces infrastructures soient mises au courant de l'ouverture des cours en cas de vague de chaleur.

L'objectif est d'identifier et de communiquer envers les personnes vulnérables proches de l'établissement concerné par l'ouverture.



OUVERTURE DES COURS OASIS

Crédits

Textes et mise en page : Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement
Visuels : Marion Pouliquen et Marine Saiah

2022 - Projet Oasis UIA 03344